

Séance du 26 juillet 2024



Commune de SAINT-FRONT

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-six juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le dix-sept juillet, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en  
exercice : **11**  
Présents : 9  
Votants : 9  
Pour : 9  
Contre : 0  
Abstention : 0

**PRESENTS** : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY -  
Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL -  
Virginie MONTES - Catherine MOREL

**ABSENTS** : Lionel PEYRELONG

**EXCUSES** : Jean-Baptiste SANGLARD

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Séverine CELLE

### OBJET : Bail avec Totem France

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que, suite à la décision prise lors du conseil municipal du 29 septembre 2023 d'implanter un pylône à Machabert pour améliorer la couverture de la téléphonie mobile, il convient de signer un bail avec Totem France pour la mise à disposition de ce terrain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** de mettre en place un bail (ci-joint) avec Totem France pour le projet Orange New Deal pour la mise à disposition de la parcelle cadastrée CI 44 moyennant un **loyer annuel de 500 €** (cinq cents euros) ;
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer le bail.
- **Donne pouvoir à** Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie  
le 26 juillet 2024  
Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20240726-24\_07\_001-DE  
Reçu le 30/07/2024